



Réponse de Mgr. Vestraet , 14ème Père Spirituel des communautés de La Petite Église Apostolique Vieille Catholique.

Aimez vos ennemis , faite du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient. ( Mathieu v.44)

heureux serez-vous , lorsqu'on vous outragera.  
Qu'on vous persécutera et qu'on dira faussement de vous  
toute sorte de mal , à cause de moi. ( Mathieu chap.1 )

Membre de La Petite Église depuis ma naissance il y a 64 ans déjà , petit-fils de Josine Stordeur dernière mère spirituelle de La Petite Église du Brabant Wallon , je n'appartiens pas à l'Église Catholique Romaine. Prêtre et Évêque depuis 35 ans , suis-je riche ? sans nul doute d'expériences humaines et de partages , matériellement je ne possède rien , pas d'immeubles et encore moins de villas en Espagne. En fait , 40 années au service de La Petite Église ne m'ont pas enrichi. Alors des liquidités , un trésor non pas hélas , pas le moindre comptes bancaires au Luxembourg ou en Suisse et encore moins dans je ne sais quels paradis fiscaux fréquenté par nos hommes politiques.

Enfin pour clôturer le tout et pour faire taire les esprits chagrins depuis le 01.07.2013 , je n'ai même plus de voiture.

Aussi , me référant à l'Évangile « Nul ne peut servir deux maîtres car ; ou il haïra l'un et aimera l'autre , ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre ». Vous ne pouvez servir deux maîtres , Dieu et Manon. C'est aussi ma devise , aujourd'hui à la veille du grand départ et des premiers bilans. Oui j'ai eu une vie bien remplie d'espérance en l'homme. Et ce , malgré les malveillances que j'ai subies de pseudo-chrétiens , socialement bien installé dont la seule raison d'être était la course effrénée au pouvoir et l'argent.

Jésus dit cependant , « Si tu veux être parfait , va , vends ce que tu possèdes , donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel ». Puis viens et suis-moi , je t'ai suivi Seigneur. Les Évangiles ne sont-ils que des balivernes , je ne le crois pas car le Seigneur Jésus dit encore , « il sera plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu ». ( Mathieu 19:24 )

Alors pourquoi tant de malveillance et de persécutions vis-à-vis d'un pauvre prêtre qui n'a jamais tué ou volé qui que ce soit de toute son existence. L'explication en est simple , la Belgique vit sous le régime du concordat religieux , ce qui signifie concrètement que les prêtres Catholiques sont rémunérés par l'état , ce qui en fait des fonctionnaires du ministère de la justice. Les rémunérations sont des plus attrayantes , pour un prêtre l'équivalent du salaire d'un enseignant du secondaire et pour un évêque le salaire d'un ministre.

Les prêtres de La Petite Église eux exercent bénévolement leur apostolat tout comme les prêtres et desservants d'autres Églises et des communautés chrétiennes indépendantes de Rome.

L'Église Catholique n'aime pas la concurrence au point que même si leurs Églises sont vides , elle préfère confier la gestion de ses chapelles aux tenants de l'Islam. Tant sa haine pour les Églises schismatiques est viscérale et pourtant l'Esprit souffle où il veut.



*Autrement dit , les Églises hors concordat sont potentiellement les victimes expiatoires de la justice Belge puisque taxées du vocable péjoratif de secte. Il en va ainsi des Antoinistes , des Stévennistes , des témoins de Jéhovah , des Chrétiens Apostoliques , des Vieux Catholiques , des Catholiques Orthodoxes , des Catholiques Byzantin ,...etc....*

*La liste des parias du christianisme est trop longue pour les citer toutes , elles ont cependant toutes un point commun de ne pas être « politiquement et religieusement correcte ». La parole de l'Évangile sera-t-elle un jour libérée ? . Je l'ignore , j'espère cependant qu'il ne sera pas trop tard. Il est pourtant écrit : « Ma maison sera appelée une maison de prière. Mais vous , vous en faites une caverne de voleurs ». ( Mathieu chap.VIII )*

*Une fois brossé l'état des lieux du paysage religieux en Belgique , il est aisé de comprendre le pourquoi des tracasseries et condamnations judiciaires que subissent les responsables des communautés religieuses chrétiennes indépendantes de Rome , en Belgique depuis 1830.*

*En fait , plus de 165 affaires judiciaires à ce jour , y compris votre serviteur ; même si ce dernier a reçu un non lieu en 2013 de la cour d'appel de Bruxelles pour blanchiment d'argent.*

*Et pourtant il est dit , « Mettez-vous en garde contre les hommes , car ils vous livreront aux tribunaux et ils vous battrons de verges dans leurs synagogues , menés à cause de moi devant les magistrats pour servir de témoignage à eux et aux païens ».*

*\*\* Hélas la justice pénale en Belgique est un appareil idéologique d'État dont la fonction principale est de renforcer le pouvoir établi \*\**

*La religion dominante en fait bien entendu partie.....*

*Notre problème est bien là , le fait d'être l'Évêque d'une Église indépendante non concordataire en Belgique équivaut à transgresser cet ordre établi. Situation qui est inconnue de nos amis français. Français qui bénéficient en France d'une totale liberté du culte en vertu de l'abrogation du concordat du 9 septembre 1905.*

*A nos détracteurs à qui l'annonce de l'Évangile provoque haine et hostilité , je réponds par les paroles de notre Seigneur Jésus.*

*« Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'oeil de ton frère  
et n'aperçois-tu pas la poutre qui est dans ton oeil »*

*\*\*\* FORTES IN FIDES ! , IN NOMINE PATRIS , ET FILII ET SPIRITUS SANCTI \*\*\**

*AMEN.*

*† Mgr Jean-Christian Vestraet.*